



LIVRET D'ACCUEIL DE L'APPRENANT EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)



SOMMAIRE

1/ LES DROIT D 'ACCES EN FORMATION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP	3
La Loi du 11 février 2005	3
2/ PROCEDURES D'ACCUEIL DE LA PSH A L'IFSER.....	4
1) Organisation.....	4
2) Descriptif de nos modalités d'accompagnement	5
3/ L'ACCUEIL DE LA PSH : INFOS PRATIQUES	6
1) Comment se rendre à l'IFSER (Ducos)	6
2) Accessibilité à la salle de formation	7
4/ CONTACTS UTILES.....	8
1) AGEFMA - AGEFIPH : Ressources Handicap Formation	8
2) Liens utiles.....	8
3) Contact Référent Handicap IFSER	8

1/ LES DROIT D 'ACCES EN FORMATION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

La loi oblige les organismes de formation professionnelle à :

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils



2/ PROCEDURES D'ACCUEIL DE LA PSH A L'IFSER

1) Organisation



- ▶ Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, site internet ou par téléphone

Mme Aude ALEXANDRE
Chargée de clientèle et de communication
Référente handicap

Ifser.commercial@gmail.com

0696 19 78 04



- ▶ Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire

- ▶ Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Mme Aude ALEXANDRE
Chargée de clientèle et de communication
Référente handicap



- ▶ Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation

EQUIPE PEDAGOGIQUE



2) Descriptif de nos modalités d'accompagnement

Accessibilité et aménagement de l'institut de formation :

- Place de parking à proximité de l'institut de formation
- Salle de formation à l'étage avec un accès par l'ascenseur
- Sanitaires adaptés proche de la salle de formation
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Restauration prise en charge possible (commande par IFSER)
- Signalétique adaptée dans l'institut de formation
- Référent handicap présent sur l'institut de formation

Aménagement de la formation :

- Transmission des contenus pédagogique en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication
- (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- o Accompagnement individuel

Aménagements pédagogiques :

- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communication (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation
- Equipe pédagogique sensibilisée au Handicap



3) L'ACCUEIL DE LA PSH : INFOS PRATIQUES

1) Comment se rendre à l'IFSER (Ducos)

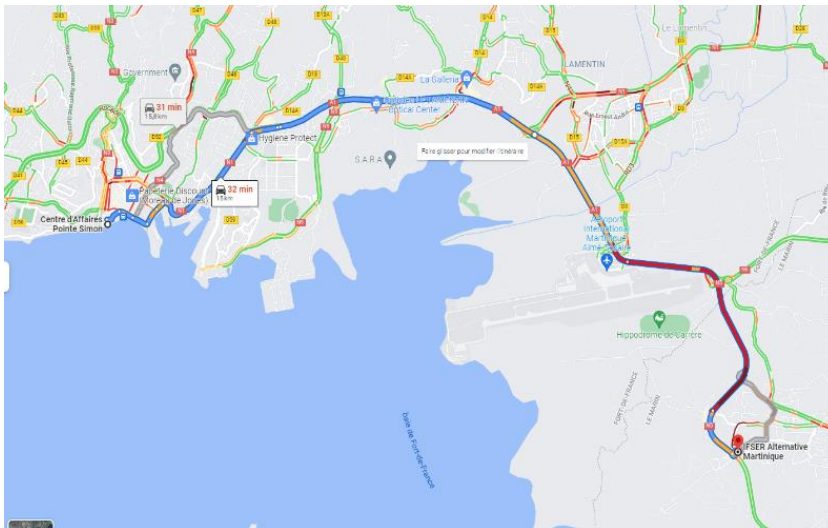
Si vous venez en TRANSPORT EN COMMUN :



Direction : Fort-de-France ➔ Ducos

TCSP Ligne A (Pt Simon / Carrère)

Bus SudLiB : lignes 45 .46



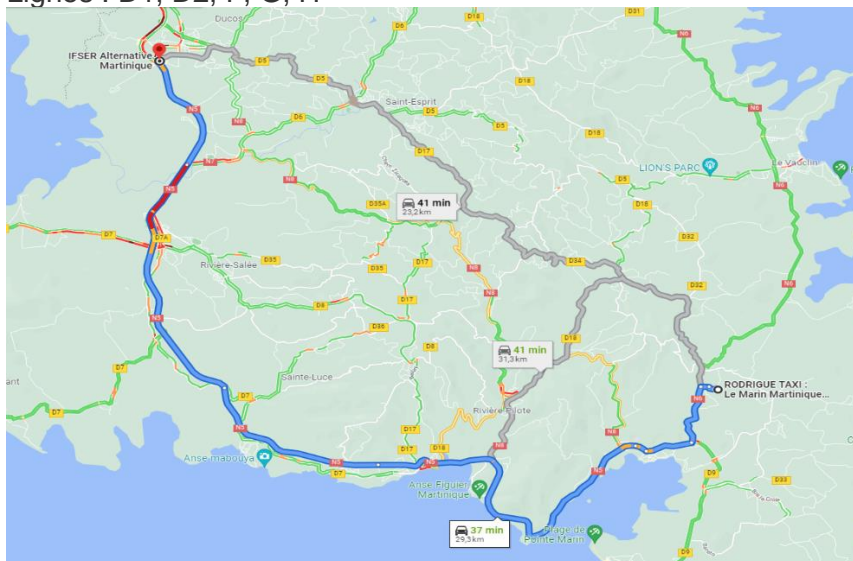
Direction : Saint-Anne Marin Ducos

Saint-Anne- Marin

Bus SudLiB : ligne 23

Marin - Ducos

Lignes : D1, D2, F, G, H



Si vous venez en voiture :

RN5 (Direction Fort-de-France à Ducos ou Saint-Anne à Ducos)

2) Accessibilité à la salle de formation



Si vous venez en voiture :

Une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap face au Centre commercial (Simply) AUCHAN (cf schéma ci-dessous)



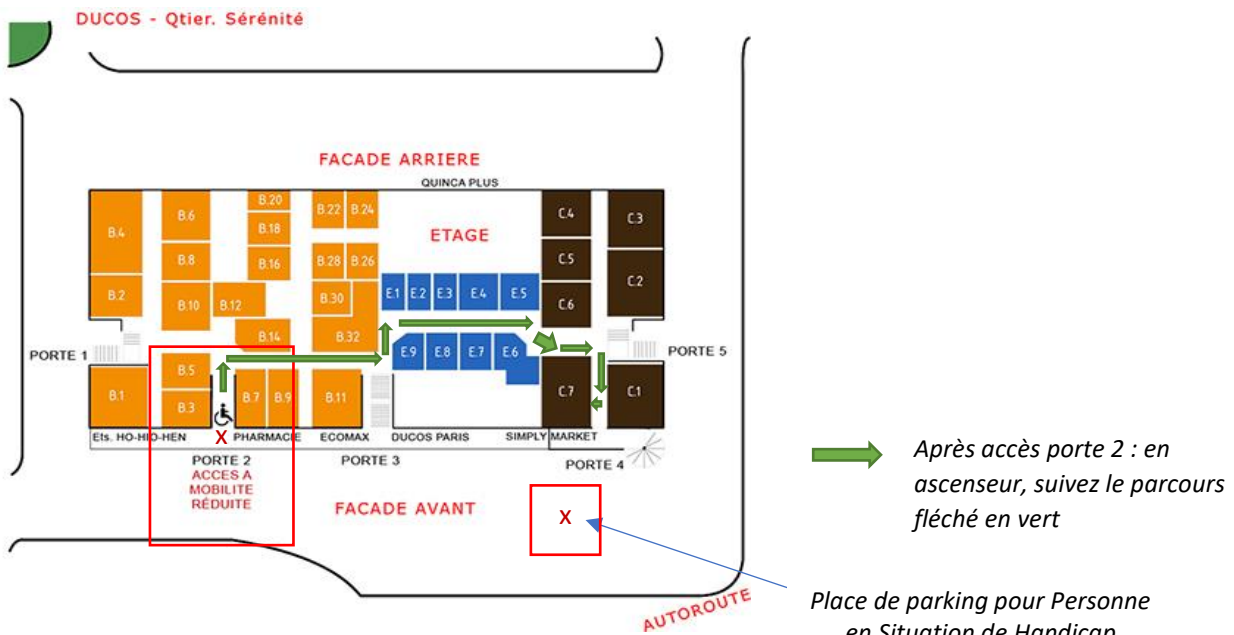
L'accès pour les personnes en fauteuil roulant se fait grâce à un ascenseur Situé au rez-de-chaussée entre le magasin HO-HIO-HEN et la Pharmacie



La salle de formation d'IFSER est situées 1^{er} étage du bâtiment local C7.

Possibilité de restauration le plus proche : Auchan (au rez-de-chaussée)

Il est également possible de déjeuner sur place. Nous pouvons nous charger en amont de commander votre déjeuner



← FACADE AVANT de l'immeuble

4/ CONTACTS UTILE :

1) AGEFMA - AGEFIPH : Ressources Handicap Formation

Madame Marie-Alice KICHENIN
rhfmartinique@agefma.fr
0696 086 863



2) Liens utiles

<http://www.onise.p.fr/Formation-et-handicap/Nos-ressources-sur-le-handicap-en-region>
<https://www.agefiph.fr/>
<http://www.fiphfp.fr/Le-FIPHFP/En-region/Le-FIPHFP-dans-votre-region>

3) Contact Référent Handicap IFSER

Mme Aude ALEXANDRE
lfser.commerciale@gmail.com
06696 19 78 04

CONTACTS IFSER

Direction

Mme Peggy ALLAGUY-SALACHY
lfser.alternativemartinique@gmail.com



Référent Handicap IFSER

Chargée de clientèle et de communication

Mme Aude ALEXANDRE
lfser.commerciale@gmail.com

06696 19 78 04

Assistante de gestion

Mme LEPARLIER
lfser.gestion@gmail.com

0696 17 78 03

ADRESSE

Immeuble Rond-point - Espace 92
Local C7 – 97224 DUCOS

NOTES

